



Conférence des Ministres de l'Éducation
des pays ayant le français en partage

**SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION
DE LA CONFEMEN**

**A LA 65^{ème} SESSION DU CONSEIL PERMANENT DE
LA FRANCOPHONIE (CPF)**

**Par Madame Adiza HIMA
Secrétaire Générale de la CONFEMEN**

Vientiane (Laos), le 19 novembre 2007

SYNTHESE DE L'ALLOCUTION

Permettez-moi d'abord d'évoquer avec vous le contexte institutionnel et politique dans lequel s'inscrit mon intervention à cette 65^e session du Conseil Permanent de la Francophonie (CPF) qui se tient à Vientiane (Laos). Un contexte institutionnel et politique marqué par le choix pertinent, clair et constant de la Francophonie de faire de l'éducation et de la formation l'une des missions prioritaires du Cadre qui fonde sa politique. Cette priorité s'est vue renforcée au fil des Conférences des Chefs d'Etat et de gouvernement.

- C'est le cas du IXe Sommet tenu à Beyrouth en 2002 où les Chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé, afin de permettre à la CONFEMEN de s'acquitter convenablement de ses missions, de lui donner le mandat de conduire à bien, dans les meilleurs délais, la réforme indispensable devant lui permettre de remplir conséquemment son cahier des charges.

- C'est le cas aussi du dixième Sommet tenu en septembre 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso), où les Chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie ont réitéré leurs engagements à travers la définition d'objectifs clairs à atteindre. Il s'agissait, « d'une part, de favoriser l'accès pour tous à un enseignement primaire obligatoire gratuit et de qualité ; d'autre part, de transformer les efforts consentis en matière d'enseignement, de formation et de recherche, en une passerelle vers l'emploi et un moyen d'autonomisation des femmes ».

- C'est le cas encore lors de leur XI^e Sommet tenu du 28 au 29 septembre 2006 à Bucarest (Roumanie) et consacré *aux Technologies de l'information et de la communication dans l'éducation*, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé leur conviction que « l'éducation reste le socle du développement durable et qu'elle constitue de ce fait un droit fondamental devant viser le plein épanouissement individuel et favoriser la compréhension et la tolérance entre les nations ».

C'est dans cet esprit que la CONFEMEN a reçu, lors du IX^e Sommet de Beyrouth, le mandat de :

- promouvoir et valoriser le point de vue francophone au sein des instances internationales participant au suivi du Forum de Dakar ;
- créer les conditions d'éligibilité de nos systèmes éducatifs aux financements internationaux ;
- jouer pleinement son rôle d'orienteur de la programmation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le domaine de l'éducation.

C'est en réponse à cette sollicitation que les Ministres de la CONFEMEN ont adopté, lors de leur 50^e session tenue en novembre 2002 à Ouagadougou (Burkina Faso), un plan de relance de la CONFEMEN intitulé « La CONFEMEN : quelles perspectives ? ».

Pour restituer ici les efforts réalisés par la CONFEMEN en vue de remplir ces missions, quatre aspects essentiels sont à retenir :

- **l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques éducatives dans les pays du Sud membres de la CONFEMEN ;**
- **le développement de partenariats et la promotion du point de vue de la Francophonie.**
- **le renforcement des relations avec la Francophonie institutionnelle ;**
- **le développement de la communication.**

1. Au plan de l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques éducatives :

- Actes des Assises francophones de la gestion scolaire ainsi que les études de cas présentées par les pays participants.

- Document de réflexion et d'orientation intitulé « Pour une nouvelle dynamique de la gestion scolaire », ouvrage qui a incontestablement apporté une plus-value francophone dans la réflexion éducative.

Convaincue que cette nouvelle dynamique de la gestion scolaire ne peut se réaliser qu'à travers un accompagnement conséquent des Etats du Sud, la CONFEMEN se réjouit fortement du projet de formation à distance initié par l'OIF et l'AUF en vue du renforcement des capacités des enseignants et de la qualité de l'enseignement au Bénin, au Burundi, à Madagascar et à Haïti. La CONFEMEN apprécie hautement cette initiative louable qui a reçu l'assentiment total des Ministres et estime que le projet doit être à la fois poursuivi, soutenu et pérennisé pour le plus grand bénéfice de nos systèmes éducatifs. Nous pensons que l'implication des acteurs locaux et des structures nationales spécialisées est un motif

supplémentaire de satisfaction, mais surtout un gage de pérennisation des acquis.

- les évaluations diagnostiques au Bénin, à Madagascar et au Cameroun dont les restitutions des résultats ont été déjà faites ; à Maurice, au Gabon, au Sénégal, au Burkina Faso, au Congo, dont les études sont en cours. Il faut aussi souligner l'évaluation thématique en Guinée Bissau et aux Comores dans le cadre du PASEC IX.

2. Au plan du développement de partenariats et la promotion du point de vue de la Francophonie. La volonté d'élargir le champ partenarial de la CONFEMEN s'est notamment traduite par :

- le développement d'un partenariat fonctionnel, avec la Francophonie institutionnelle, mais aussi avec des institutions scientifiques tels que l'Institut de la Banque mondiale, le Pôle de Dakar, l'IEA, la Chaire UNESCO de Dakar, l'Initiative UNESCO/TISSA ou encore avec des organisations internationales comme la Banque mondiale, l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque islamique de développement, l'ADEA, l'AFIDES, l'Union africaine (UA) ainsi que des ONG (OING francophones, FAPE, CSFEF).

- L'organisation des *Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale dans les pays francophones d'Afrique*. Des Journées de réflexion auxquelles ont pris part 24 pays dont les délégations sont composées d'un représentant de l'administration centrale, d'un responsable syndical et d'un parent d'élèves.

- A propos du partenariat fonctionnel avec la Francophonie institutionnelle : participation aux réunions de toutes les

instances de la Francophonie (CPP, CPF, CMF, AIMF, APF, ONG francophones) et apporté sa contribution aux réunions préparatoires du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement.

- L'expertise du Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) lui a valu une reconnaissance internationale qui lui a permis de tisser un partenariat dynamique avec d'autres institutions spécialisées, notamment l'Institut de la Banque mondiale, le Pôle de Dakar, l'Association internationale de l'évaluation des acquis scolaires (IEA).

3. Au plan du développement de la communication, notre objectif est de développer une communication dynamique et efficace au sein de la CONFEMEN et avec les acteurs de l'éducation. Notre démarche consiste à accroître la notoriété de la CONFEMEN, la vulgarisation de ses productions ainsi que la prise en compte de ses orientations stratégiques. Cela s'est traduit par :

- la rénovation du site Web de la CONFEMEN qui est désormais, de l'avis même des visiteurs, attrayant, convivial et plus riche.
- l'élaboration et l'adoption d'un plan de communication triennal de la CONFEMEN et un document de stratégie de communication qui est une contribution de la CONFEMEN au dialogue politique en éducation en appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action sur la gestion scolaire et l'évaluation des systèmes éducatifs.

- un partenariat fonctionnel entre le pôle Communication et les services de communication des ministères de l'éducation des Etats et gouvernements membres permettra de multiplier et d'enrichir les opportunités d'échanges d'informations sur les systèmes éducatifs des Etats et gouvernements membres. Ce partenariat fonctionnel se traduira par l'organisation au cours du troisième trimestre de 2008 d'un atelier régional d'information-formation des responsables des services de communication sur la CONFEMEN va concrétiser ce partenariat fonctionnel.

- l'augmentation du tirage et l'amélioration de la charte graphique de CONFEMEN infos à partir de Janvier 2008.

- le choix du thème de la 53^e session ministérielle de la CONFEMEN « Enseignement secondaire et perspectives », vise toujours à apporter sa contribution à la réflexion de la communauté éducative mondiale sur des thèmes d'intérêt majeur pour le développement des systèmes éducatifs.

➤ La CONFEMEN tient à exprimer sa satisfaction pour la qualité de la concertation qui a prévalu dans ses relations avec la Direction de l'Education et de la Formation Professionnelle et Technique de l'OIF

➤ La CONFEMEN adresse aussi sa profonde reconnaissance aux membres du Conseil Permanent de la Francophonie pour le concours inestimable qu'ils apportent dans la réalisation de nos programmes et projets visant la réalisation de l'éducation pour tous en Francophonie.

- La CONFEMEN est non seulement fière de la mission stratégique qui lui a été confiée, mais elle tient aussi à confirmer sa détermination à multiplier les initiatives afin d'apporter aux Etats et gouvernements membres l'encadrement technique dont ils ont besoin dans la conduite des processus de réformes éducatives.

Je vous remercie de votre attention.